

**Le maire de Vierzon
Vice-président du Conseil général**



Dossier suivi par
Cabinet du maire

☎ 02 48 52 65 04
✉ alain.azam@ville-vierzon.fr

Réf. AA/NS

Monsieur Jacques Ropars
Directeur d'EDF Cher en Berry
Rue Charles VII
18000 Bourges

Vierzon • le 24 septembre 2009

Objet : Votre courrier

Monsieur le directeur,

J'ai reçu ce matin en mairie, les agents EDF de Vierzon en grève depuis hier pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour une meilleure qualité du service rendu aux usagers.


Permettez-moi de trouver inacceptable que ces salariés qui couvrent un territoire qui s'étend de Graçay jusqu'à la centrale de Belleville et dont l'effectif est passé, encadrement compris, de 100 agents en 1993 à 19 aujourd'hui, en soient désormais réduits à effectuer des astreintes toutes les deux semaines au lieu de toutes les 5 à 6 semaines auparavant.

Cette situation se traduit par une importante détérioration des conditions de travail et de vie des agents et par un allongement démesuré des délais d'interventions pour assurer les dépannages du réseau, les interventions dans les entreprises et chez les particuliers.

Je voudrai donc, au-delà de la solidarité que j'exprime personnellement à ces agents du service public, vous demander instamment de faire droit à leurs légitimes revendications.

La haute idée que je me fais du service public de l'énergie, me conduit également à vous demander de lancer une procédure urgente et exceptionnelle de recrutement de personnels statutaires et qualifiés qui puisse permettre une réponse correcte aux besoins des populations qui vivent sur notre territoire.

Dans cette attente, je vous prie de croire monsieur le directeur à l'assurance de mes sincères salutations.

 Mairie de Vierzon
Place de l'Hôtel de Ville
Boîte postale 337
18103 Vierzon cedex

TÉL 02 48 52 65 00
FAX 02 48 71 80 44
info@ville-vierzon.fr
www.ville-vierzon.fr

Nicolas Sansu

